



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 67

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité jusqu'à midi, puis examine les affaires courantes, après quoi elle se forme de nouveau en Comité des subsides, comme convenu.

TREIZE HEURES TRENTE

Lecture et dépôt d'une pétition :

M^{me} STEFANSON, au nom de M. SCHULER, avec le consentement de l'Assemblée — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (P. Lorentz, D. Lorentz, B. Vermeulen et autres)

M^{me} la *ministre* FRIESEN dépose le rapport annuel de la Commission municipale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001.

(Document parlementaire n° 189)

M^{me} la *ministre* MIHYCHUK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2002-2003 — Industrie, Commerce et Mines.

(Document parlementaire n° 190)

Jeudi 18 juillet 2002

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de déposer le projet de loi 54 — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif (commissaire aux conflits d'intérêts)/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment (Conflict of Interest Commissioner) Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 54.

(Document parlementaire n° 191)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. STRUTHERS et PENNER (Steinbach), M^{me} CERILLI ainsi que MM. ROCAN et MARTINDALE font des déclarations de député.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 124 déposé le 30 avril 2002. Ainsi, le jeudi 18 juillet 2002, le budget du ministère de la Santé sera examiné dans la salle 254, après celui du ministère des Affaires autochtones et du Nord.

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

L'Assemblée convient de lever la séance aujourd'hui à 17 heures.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CALDWELL voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (structure de gestion de la division scolaire de langue française)/The Public Schools Amendment Act (Francophone School Division Governance Structure)*.

Le débat se poursuit.

MM. ROCAN, GILLESHAMMER, PITURA et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M^{me} SMITH (Fort Garry) intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* MCGIFFORD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 33 — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act*.

Le débat se poursuit.

M^{me} STEFANSON et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LATHLIN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 43 — *Loi sur la protection des ours polaires/The Polar Bear Protection Act*.

Le débat se poursuit.

MM. ENNS et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Jeudi 18 juillet 2002

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 44 — *Loi modifiant la Loi sur la Sûreté du Manitoba (services de police autochtones)/The Provincial Police Amendment (Aboriginal Policing) Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. LAURENDEAU pour la reprise du débat.

M^{me} SMITH (Fort Garry) et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 16 h 55, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke